**Segment de haut niveau**

Conférence des Nations Unies sur la biodiversité 2020, Kunming, République populaire de Chine, « Vers une civilisation écologique : Bâtir un avenir collectif pour toute vie sur Terre »

**Table ronde D : Connaissances, innovation et partage des avantages**

Faire en sorte que tout le monde profite des connaissances, technologies et innovations liées à la diversité biologique grâce à la gouvernance et l’utilisation de l’évaluation technologique.

**Contexte**

La recherche scientifique, le transfert de technologie, le renforcement des capacités, et l’accès et le partage des avantages sont des bases importantes de la conservation et l’utilisation durable de la diversité biologique. La recherche scientifique continue et les connaissances de toutes les sources sont essentielles afin d’obtenir des données exhaustives sur la diversité biologique qui mèneront à des décisions plus éclairées sur sa conservation, son utilisation durable et le partage juste et équitable de ses avantages. Le transfert de technologie, le partage de données et le renforcement des capacités sont des éléments importants du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. La collaboration entre les États devient donc essentielle afin de partager les données et la technologie et aussi stimuler les capacités scientifiques et techniques des pays en développement.

**Systèmes de connaissances**

* La mobilisation des connaissances, du savoir-faire et de l’expertise existants est essentielle afin de garantir des mesures efficaces pour la diversité biologique. Les éléments probants justifiant une action urgente sont solides, malgré le manque de connaissances et de capacités pour lutter contre l’appauvrissement de la diversité biologique.
* La contribution des différents systèmes de connaissances, dont les connaissances traditionnelles et autochtones, ainsi que les connaissances diversifiées et uniques détenues par les femmes, doit être reconnue comme étant aussi importante, complémentaire et égale que la science conventionnelle, ce qui exige également le respect des droits et des intérêts des différents détenteurs de connaissances.
* Il reste encore de nombreuses occasions de reconnaître la valeur des systèmes de connaissances autochtones et locales, et de les intégrer aux éléments probants justifiant l’action, et pour que la recherche multidisciplinaire et l’éducation favorisent une consommation et une production durables, et permettent de lutter contre les causes de l’appauvrissement de la diversité biologique.

**Application des connaissances, transfert de technologie et renforcement des capacités**

* Il existe déjà plusieurs technologies pour assurer le suivi, utiliser, conserver et rétablir la diversité biologique, telles que les outils de télédétection pour effectuer le suivi des vaisseaux de pêche, ainsi que le séquençage des gènes et la bioinformatique pour la conservation ciblée.
* Le besoin de développement et de renforcement des capacités pour appliquer les connaissances et pour adapter et transférer les technologies, et les déployer de manière sécuritaire, demeure criant.
* Le déséquilibre en matière d’innovation signifie que le partage de données et le transfert de technologie doivent se faire mondialement et comprendre des processus qui permettront aux pays développés et en voie de développement de profiter des connaissances scientifiques et technologiques, tout en tenant compte des besoins des peuples autochtones et des communautés locales.
* L’innovation peut se produire à différents niveaux, tels que le développement de nouvelles « hautes technologies», mais aussi dans les avancées de techniques agricoles rudimentaires, l’adaptation aux nouveaux événements climatiques ou la restauration d’un écosystème en particulier par les communautés locales. Il existe actuellement un déséquilibre entre les innovations de « haute technologie» et « à faible valeur technologique », mais elles doivent toutes être intégrées à l’écosystème du partage des connaissances au profit de tous.
* Le rôle que jouent les parties prenantes dans la planification du déploiement et l’application de la technologie est essentiel. Il est important d’obtenir la participation d’un vaste éventail de parties prenantes et de développer de vastes capacités pour l’innovation afin de créer un sentiment de copropriété et faire en sorte que les innovations soient non seulement réalisables sur les plans technique et économique, mais qu’elles soient aussi socialement acceptables.

**Technologie et gouvernance**

* Bien que les avancées en science et technologie aient le potentiel de contribuer à la lutte contre les défis mondiaux liés à la diversité biologique, l’alimentation, la santé, l’énergie et l’environnement en général, elles soulèvent aussi des inquiétudes quant aux conséquences négatives sur l’environnement et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.
* Les gouvernements devront garantir la maximisation des avantages de la technologie tout en offrant les sauvegardes nécessaires pour réduire et gérer les risques apparentés. La prise de décisions participative et inclusive pourrait jouer un rôle important à cet égard.
* Les outils et les mécanismes tels que les processus d’analyse prospective, les évaluations technologiques et l’évaluation et la gestion des risques sont nécessaires afin que les innovations technologiques soient utilisées de la manière la plus sécuritaire possible.
* Une politique à l’épreuve du temps exigera des dialogues ouverts et permanents entre les différents acteurs scientifiques, de l’industrie, les décideurs, les peuples autochtones et les communautés locales et de toute la société, qui tiendront compte des points de vue et des perspectives des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés.

**Accès et partage des avantages**

* Les instruments d’accès et de partage des avantages peuvent créer des avantages pour la société et la diversité biologique. Les progrès dans l’opérationnalisation du partage juste et équitable des avantages qui découlent de l’utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques ont toutefois été limités.
* Les avancées continues en biotechnologie et en biologie synthétique ainsi que l’utilisation accrue des données de séquençage génétique créent présentement un obstacle au partage des avantages. Une solution multipartite acceptée pour relever ce défi qui garantirait un partage juste et équitable des avantages, qui faciliterait l’accès aux ressources génétiques et qui ouvrirait l’accès à l’information de séquençage numérique aurait le potentiel de créer des avantages importants dans plusieurs secteurs, dont la santé.

Questions directrices :

1. *Quelles mesures prendra votre gouvernement afin de reconnaître les connaissances traditionnelles, les innovations et les pratiques des peuples autochtones et des communautés locales, et les intégrer au processus décisionnel?*
2. *Comment votre gouvernement peut-il garantir l’utilisation sécuritaire de la technologie et maximiser son potentiel tout en réduisant au minimum les risques apparentés, surtout pour ceux en situation vulnérable?*
3. *Quelles mesures prendra votre gouvernement pour garantir le partage juste et équitable des avantages découlant de l’utilisation des ressources génétiques, des connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques et des nouvelles technologies?*